

Drône Dauphinais. Avril 2023

Personne ressource. Jacques Litalien

Nom du club : Drône Dauphinais

Nom de la personne qui fournit les informations: **Jacques Litalien**

Type de site : **Opération extérieure**

Liste des catégories MAAC qui sont permises : **SATP**

(une ou plusieurs de : SATP, vol libre, véhicules terrestres)

Liste des catégories MAAC qui sont interdites, le cas échéant : **Fusées, véhicules terrestres**
(permis : SATP, vol circulaire, vol libre, fusées.)

Le terrain dispose d'une petite piste de décollage verticale.

D'un stationnement.

D'une aire de préparation des drones

Aire de vol

Type latitude longitude

T 45.01.20.80 -73.36.49.67

T 45.01.20.81 -73.36.49.14

T 45.01.20.57 -73.36.49.29

T 45.01.20.54 -73.36.49.90

Aire de préparation

Type latitude longitude

T 45.01.20.95 -73.36.50.53

T 45.01.20.96 -73.36.50.35

T 45.01.20.74 -73.36.50.41

T 45.01.20.77 -73.36.50.67

Stationnement

Type latitude longitude

T 45.01.21.09 -73.36.50.96

T 45.01.21.10 -73.36.50.63

T 45.01.20.63 -73.36.50.63

T 45.01.20.60 -73.36.51.01

Un seul chemin accède au terrain dans le domaine Dauphinais.

Dimensions de la zone de vol : En imaginant la ou les zones de vol sous la forme d'un rectangle (orienté dans la direction de votre choix), indiquez ci-dessous sa longueur et sa largeur. Indiquez également des unités de mesure.

8 pieds carré

Localisation du poste de pilotage : Ci-dessous, fournissez une liste de points ou de zones de stations de pilotage.

1 zone de pilotage fixe.

Altitude maximale demandée : ***altitude par rapport au sol de 400 pieds.***